

Autour de *J'aimerais dire* : de l'approche polyphonique à l'ethos

Didier TEJEDOR DE FELIPE

Universidad Autónoma de Madrid

didier.tejedor@uam.es

<https://orcid.org/0000-0001-8595-6690>

Resumen

Abordamos el estudio de la unidad *j'aimerais dire*, en el marco teórico de la polifonía lingüística. Esta herramienta nos permite distinguir dos valores semánticos que sirven a una misma estrategia discursiva de atenuación. Dos mecanismos diferentes permiten atenuar: el primero corresponde a una atenuación vehiculada por una construcción hipotética, en la que *j'aimerais dire* constituye la apódosis de una prótasis implícita; para el segundo, no estamos ante un condicional de construcción hipotética sino ante un condicional de atenuación. Las estructuras propuestas, en las que se insertan – en estructura profunda – las dos entidades semánticas son respectivamente: *j'aimerais dire X, si Y*, y *puisque Y, j'aimerais dire X*. El uso del condicional modal, de hipótesis y de atenuación, permite la proyección de sendos ethos.

Palabras clave: condicional, atenuación, punto de vista, ethos.

Résumé

Nous abordons l'étude de l'unité *j'aimerais dire*, dans le cadre théorique générale de la polyphonie linguistique. Cette approche nous permet de distinguer deux valeurs sémantiques et une stratégie discursive d'atténuation. Deux mécanismes différents permettent d'atténuer : le premier correspond à une atténuation qui se fait *via* une construction hypothétique, dans laquelle *j'aimerais dire* constitue l'apodose d'une protase implicite ; pour le second, nous n'avons plus affaire à un conditionnel de construction dite hypothétique, mais à un conditionnel d'atténuation. Les structures proposées, dans lesquelles s'insèrent – en structure profonde – les deux entités sémantiques sont respectivement : *j'aimerais dire X, si Y* et *puisque Y, j'aimerais dire X*. L'utilisation du conditionnel modal, conditionnel dit hypothétique et conditionnel d'atténuation, permet de projeter un ethos.

Mots-clés : conditionnel, atténuation, point de vue, ethos.

* Artículo recibido el 31/05/2022, aceptado el 24/01/2023.

Abstract

We approach the study of the unit *j'aimerais dire*, in the theoretical framework of linguistic polyphony. This tool allows us to distinguish two semantic values with the same discursive strategy of attenuation. Two different mechanisms allow attenuation: the first corresponds to an attenuation conveyed by a hypothetical construction, in which *j'aimerais dire* constitutes the apodosis of an implicit protasis; for the second, we are not dealing with a hypothetical construction conditional but rather an attenuation conditional. The proposed structures, in which the two semantic entities are inserted – in deep structure – are respectively: *j'aimerais dire X, si Y*, and *puisque Y, j'aimerais dire X*. The use of the modal conditional, of hypothesis and of attenuation, allows the projection of both ethos.

Keywords: conditional, attenuation, point of view, ethos.

1. Introduction

Dans cet article, nous proposons d'examiner l'unité lexicale *j'aimerais dire* afin de déterminer si on peut lui associer une ou plusieurs valeurs sémantiques. Dans un premier temps, nous présentons certaines de ses propriétés distributionnelles. Dans une deuxième partie du travail, nous avançons une réflexion portant sur ladite unité dans le cadre d'une analyse sémantico-pragmatique.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur un certain nombre de travaux : entre autres ceux d'Anscombre (2006, 2013a, 2013b), Ducrot (1984) et Ducrot & Anscombre (1983) pour le cadre théorique général et l'approche polyphonique et argumentative ; Abouda (2001 et 2017) et Haillet (2002, 2004 et 2007) pour le conditionnel. Nous récupérons également une figure de la rhétorique, l'*ethos*, déjà présente dans Ducrot (1984), et reprise dans Tejedor (2006, 2016). Pour l'essentiel, les exemples sont tirés du *corpus Sketch Engine*.

Munis de ces outils, nous défendons l'existence d'un phénomène de modalisation double. Cela nous invite à nous poser deux questions : le marqueur objet de ce travail permet-il de modaliser la représentation d'un objet du monde ? ou d'une manière ou d'une autre, c'est le verbe *dire* qui fait l'objet d'une modalisation ?

Début de réponse : le semi-auxiliaire a évidemment une incidence sur le verbe *dire* ; d'autre part, l'ensemble semi-auxiliaire + *dire* devrait permettre au locuteur de se représenter comme prenant en charge ou rejetant X. Ces deux aspects analysés contribuent, à notre avis, à révéler un ethos positif du locuteur.

2. Cadre théorique

Pour ce qui est de l'approche sémantico-pragmatique générale, nous nous situons, comme déjà signalé, dans le cadre théorique de la polyphonie linguistique issue des travaux Jean-Claude Anscombre (2006, 2013a, 2013b, 2016). Nous récupérons

également la figure de l'ethos dont Oswald Ducrot (1984) suggère une approche linguistique.

Dans cette optique, nous dirons que toute activité linguistique orale ou écrite implique la réalisation d'un acte. Il s'agit d'un acte de langage, plus exactement un acte d'énonciation qui a pour résultat l'apparition d'un énoncé. Les différentes approches d'inspiration polyphonique s'accordent sur au moins un postulat de base : elles rejettent clairement l'idée communément admise selon laquelle derrière chaque énoncé il y aurait un et un seul protagoniste. Dans la perspective que nous adoptons, l'énoncé est le lieu où peuvent s'inscrire explicitement ou implicitement différentes voix, dont l'origine ne peut pas toujours être attribuée à la même entité, i.e. à celui qui réalise l'acte d'énonciation ou à son responsable. Au locuteur, on ne peut imputer que la responsabilité de l'énoncé. Plus précisément, c'est à lui que l'on attribue la responsabilité du choix des différentes voix qui s'inscrivent dans l'énoncé. Tout ceci est très important car il en découle que, n'en étant pas obligatoirement l'origine tout en les ayant sélectionnées, le locuteur peut adopter à leur égard différentes attitudes : soit il prend en charge le contenu de ces voix, soit il le rejette, soit il l'envisage tout en s'en distanciant.

Afin de rendre compte des voix en structure de surface et de leur agencement, en définitive pour expliquer le jeu des voix, ou encore, pour accéder au sens de l'énoncé, il faut, dans le cadre d'une théorie – ici la polyphonie – reconstruire, simuler un système abstrait constitué d'entités également abstraites auxquelles on appliquera une série de règles qui permettront d'aboutir à un résultat (ce qui correspond à la structure profonde, c'est-à-dire le niveau des instructions). L'interprétation de ce résultat va alors dévoiler, expliquer, comment s'organise, comment fonctionne le jeu des voix à la surface de l'énoncé, et par là même la valeur sémantique de l'énoncé.

C'est ce qu'Anscombe (2016 : 15) défend dans un remaniement de la polyphonie linguistique :

- a) la signification (profonde) de tout discours est composée d'un certain nombre de représentations, ou pdv ('points de vue') qui, en surface, seront interprétées comme des voix, i.e. comme des énoncés ayant un auteur qui n'est pas nécessairement le locuteur de l'énoncé porteur ; b) le sens de l'énoncé résulte de l'interprétation de ces représentations et en particulier de la position du locuteur de l'énoncé par rapport à ces auteurs.

Dans le cadre de ce travail, nous nous limitons à dire qu'un point de vue (en abrégé pdv) est la représentation d'une voix en structure profonde.

Reprenant les réflexions d'Anscombe dans une version raccourcie et adaptée au besoin, nous dirons que tout point de vue est constitué d'un contenu, noté {p} et d'une source, notée [x]. Le rôle d'un opérateur est, entre autres, d'organiser ces différents points de vue les uns par rapport aux autres, de spécifier les attitudes des différentes sources avec leur contenu. L'analyse de l'opérateur permet de dévoiler la

hiérarchie existante entre les différents points de vue. Le positionnement du locuteur à l'égard de ces points de vue contribue à le présenter comme membre d'une certaine communauté au détriment d'une autre et donne de lui une certaine représentation, c'est-à-dire un ethos.

3. Propriétés distributionnelles

La structure de surface dans laquelle s'intègre le verbe *dire* correspond systématiquement dans notre corpus à *j'aimerais dire X*. Ce marqueur peut apparaître en position initiale d'énoncé, c'est de loin le cas le plus fréquent (ex. 1) :

- 1) J'aimerais dire que le film est au moins aussi fun que le film City Hunter mais, passé les 20 premières minutes, on s'ennuie, c'est plat, bref c'est pas intéressant. (<http://www.cinefeeling.net/t220p100-les-navets-d-hier-a-aujourd-hui>)
Il peut également figurer en position médiane que ce soit en incise ou non (ex. 2) :
- 2) Il existe dans les milieux, j'aimerais dire, et je dis : intellectuels [...]. (http://athena.unige.ch/athena/bouveresse/bou_pens.html)

Plus rarement mais non impossible en position finale absolue, présentant la structure de surface *X j'aimerais dire* (ex. 3) :

- 3) Oui, nous dormons dans la même chambre et, je dois avouer que nous sommes vraiment complémentaires il est mon opposé direct j'aimerais dire. (<http://www.vi-puniv.com/t3334-kim-sung-gyu-let-s-go-finish>)

D'autre part, le marqueur *j'aimerais dire* peut apparaître en contexte dialogal (ex. 4), où il introduit une réponse à une question de l'interlocuteur. Cependant, il ne peut pas constituer, à lui tout seul, une réponse à une question (ex. 4'). Il apparaît également en emploi monologal (ex. 5) :

- 4) F.-S. : Que souhaitez-vous ajouter ?
S. G. : J'aimerais dire que le cas de Sakineh est terrible et cette mobilisation extraordinaire. (http://www.iranfocus.com/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=8284:sakineh-sa-codetenue-raconte-lenfer-des-prisons-iraniennes&catid=4:femmes&Itemid=29)
- 4') F.-S. : Que souhaitez-vous ajouter ?
S. G. : *J'aimerais dire.
- 5) J'aimerais dire quelques mots de nos relations avec la Finlande, car elles constituent un aspect important de la politique étrangère de la Suède. (*Le Monde diplomatique*).

Par ailleurs, le marqueur admet, même si cela est peu fréquent, l'insertion d'un pronom complément, tel qu'en (6) :

- 6) Bonjour Sylvie, j'aimerais te dire un gros merci pour ce si beau site [...] (<http://simplementcountry.com/comm.php?post=1%5D%5D><!%5BCDATA%5B&-messagePage=2>)

De même, on peut trouver une poignée d'exemples où le nom personnel *je* laisse la place à l'embrayeur *tu*, représentant l'interlocuteur (ex.7). Le marqueur s'intègre alors, de préférence, dans un énoncé à modalité interrogative, ce qui semble s'accorder avec la valeur atténuative qu'il peut présenter.

- 7) [...] « *Y a-t-il quelque chose que tu aimerais dire à ton compagnon ce soir?* ». (http://fugues.com/main.cfm?l=fr&p=100_article&Article_ID=18228&rubrique_ID=10&start=31)

En ce qui concerne son environnement, nous avons dit qu'il apparaissait dans une structure de surface du type *j'aimerais dire X*, où *X* est la plupart du temps une proposition complétive en *que*, liée directement à *dire*, tel qu'en (8) ou séparée par différents éléments : adverbe en incise (ex.9), précédée du complément objet indirect (ex.10), précédée de l'embrayeur spatial *ici* (ex.11) :

- 8) *En complément à l'intervention très éclairante de M. Spielmann concernant la Banque cantonale, j'aimerais dire que je comprends que [...]* (http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/550403/17/550403_17_complete.asp)
- 9) *D'ailleurs, pour finir, j'aimerais dire que, objectivement, c'est bon d'être contemporain d'un groupe dont le meilleur album est toujours celui qui vient de sortir.* (<http://cowbell.fm/artist/Tahiti+80>)
- 10) *J'aimerais dire à M. Kunz que je comprends ce qu'il veut dire quand il dit que les budgets ne sont pas parfaits.* (http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/550403/16/550403_16_partie2.asp)
- 11) *S'agissant des missions de l'armée et de la caserne, j'aimerais dire ici que nous avons reçu [...]* (http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/550403/17/550403_17_complete.asp)

La complétive peut également se trouver très éloignée du verbe *dire* moyennant divers procédés (ex.12). Par exemple, précédée d'un élément marquant une rupture thématique par rapport au cotexte explicite gauche (« en ce qui concerne... ») - cotexte gauche d'ailleurs repris par *au-delà de cela*, et d'une circonstancielle causale (« parce que ceux que... ») :

- 12) *Au-delà de cela, j'aimerais dire, en ce qui concerne les conclusions, parce que ceux que cela intéressait auront eu l'occasion de les lire, que la commission a salué les premières mesures [...]* (http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/540411/42/540411_42_partie4.asp)

De plus, le marqueur peut également être suivi d'un SN complément d'objet direct (ex.13) :

- 13) *Suite à l'article sur les pseudonymes, j'aimerais dire quelques mots sur l'anonymat. En effet, assez rapidement l'on pense que le pseudonyme permet d'être anonyme.* (<http://jisee.free.fr/index.php/psycho/pseudonyme-et-anonymat>)

J'aimerais dire ne peut pas commuter avec d'autres tiroirs verbaux tels que le présent ou l'imparfait (ex. 13', 13''), ce qui, suivant la description linguistique habituelle, écarterait ce marqueur de la valeur atténuative liée aux verbes de volition au conditionnel première personne, comme dans : *Je voudrais un pain au chocolat*, qui, lui, accepte sans problème la commutation avec le présent ou l'imparfait : *je veux / je voulais un pain au chocolat*.

13') ? *J'aime dire quelques mots sur l'anonymat*.

13'') ? *J'aimais dire quelques mots sur l'anonymat*.

4. Analyse sémantico-pragmatique

Et pourtant, quand on aborde l'analyse sémantico-pragmatique, le problème qui se pose n'est pas seulement de déterminer le type d'effet que peut produire l'utilisation de *j'aimerais dire*, mais d'analyser comment caractériser cet effet. La clef de l'interprétation nous semble reposer sur le statut du conditionnel. Ce tiroir verbal a fait l'objet de nombreux travaux, comme le signale Abouda (2017 : 24) :

[...] tandis que les autres (entre autres Abouda et Vettters), considérant dans le sillage de Damourette et Pichon que l'imparfait est le temps du non-actuel, voient le conditionnel comme l'ultérieur d'un espace énonciatif autre, qui se distingue, par l'une au moins de ses coordonnées, de la deixis < Moi, Ici, Maintenant >.

Positionnement très proche de Haillet (2002, 2004 et 2007) qui, pour sa part, propose un élément fédérateur fondamental, à savoir : la *réalité du locuteur* :

[...] par convention, nous dirons que la réalité du locuteur est constituée par ce que son discours représente comme des faits contemporains et/ou antérieurs par rapport au moment de l'énonciation. (Haillet, 2002 : 7-8)

Cette perspective permet d'interpréter tout procès au conditionnel comme n'appartenant pas à la réalité du locuteur, et se situant au contraire par rapport au TUNC (le *alors* du locuteur) au lieu de le faire par rapport au NUNC (le *maintenant* du locuteur).

Cette approche est en rapport étroit avec l'idée centrale que nous défendons ici, à savoir que le marqueur *j'aimerais dire* peut s'intégrer dans une stratégie discursive d'atténuation. Deux mécanismes différents permettent alors d'atténuer : le premier correspond aux exemples (14), (15) et (16), où l'atténuation se fait *via* une construction hypothétique ; pour le second - exemples (17), (18) et (19) - l'atténuation est due à l'utilisation du conditionnel :

14) Déjà 5 semaines sont passées. J'aimerais dire que ça semble une éternité. Cependant, j'ai l'impression que je suis arrivé hier tellement le temps a filé.

15) J'aimerais dire que le film est au moins aussi fun que le film City Hunter mais, passé les 20 premières minutes, on s'ennuie, c'est plat, bref c'est peu intéressant.

- 16) J'aimerais dire que j'ai au moins quelque chose, mais ce n'est pas vrai : je ne sais pas si j'ai fait une erreur, où, ni comment l'éviter.
- 17) Suite à l'article sur les pseudonymes, j'aimerais dire quelques mots sur l'anonymat.
- 18) J'aimerais dire un mot, monsieur le ministre, d'un sujet que ne touche pas directement le budget du ministère de l'agriculture mais plutôt le budget global et spécialement ses recettes : la fiscalité.
- 19) Je suis Mme Margaret Miller, du centre de médecine vétérinaire du FDA et j'aimerais dire que ce genre de situation sanitaire est très troublant pour le FDA.

4.1. J'aimerais dire₁

Voyons cela de plus près. En nous appuyant sur les travaux de Foullioux & Tejedor (2004), et Tejedor (2016), nous considérerons qu'il y a moyen d'associer (14), (15) et (16) à des constructions hypothétiques en protase et apodose. En effet, nous défendons que *j'aimerais dire* apparaît systématiquement, dans ces énoncés, dans une structure au mode irréel actuel¹.

Nous partons de la constatation que le conditionnel peut présenter, en fonction de son cotexte d'apparition, différentes valeurs sémantiques permettant des effets de sens divers. Une de ces valeurs est le conditionnel dit hypothétique, qui fait partie des éléments aptes à exprimer le mode :

En produisant un énoncé, le locuteur représente, entre autres, son propre savoir ou non-savoir quant à l'existence ou non du procès (action/état), et dans le cas de la non-existence ou du non-savoir sur ses possibilités d'exister. Cette représentation épistémique a pour résultat le choix d'un mode – considéré, dans notre approche, comme une propriété de l'énoncé. (Foullioux & Tejedor 2004 : 113)

Dans cette perspective, les énoncés qui relèvent du mode irréel présentent la réalisation du procès comme impossible, c'est-à-dire que le locuteur sait que le procès n'a pas existé ou n'existe pas. Les critères permettant de distinguer un tel mode sont les suivants :

- a) les énoncés se présentent, de manière générale, sous la forme *protase + apodose*, l'une des deux au moins devant apparaître dans la surface de l'énoncé ;
- b) la protase et l'apodose se voient associées en structure profonde à des points de vue ayant une polarité différente de celle que présentent en surface les voix de l'énoncé. En l'occurrence, si la surface présente un procès au plus-que-parfait, nous lui faisons correspondre un point de vue au passé composé, ce qui est le propre de l'irréel du passé ; en revanche si la surface de l'énoncé présente un procès à l'imparfait, nous lui faisons correspondre un point de vue au présent,

¹ Cf. Foullioux & Tejedor (2004) pour une description générale du mode.

pour l'irréel actuel. Le conditionnel passé et le conditionnel présent de l'apodose deviennent donc en structure profonde un passé composé et un présent respectivement.

Ainsi le locuteur, à partir de la protase, met en place un cadre discursif *imaginaire* antérieur ou actuel par rapport au maintenant de l'énonciation, ce qui disqualifie la représentation du procès de l'apodose comme appartenant à la *réalité du locuteur*, puisque sa réalisation est impossible. C'est le cas en (14), malgré l'apparente absence de protase :

14) Déjà 5 semaines sont passées. J'aimerais dire que ça semble une éternité. Cependant, j'ai l'impression que je suis arrivé hier tellement le temps a filé.

Il est à remarquer que, pour chaque exemple du corpus où la protase n'est pas explicite, il existe systématiquement dans le cotexte droit de *j'aimerais dire* un enchaînement, introduit très souvent par *mais* ou par *cependant*, qui correspond justement au point de vue sous-jacent qu'on associe à la protase. Pour restituer cette protase apparemment absente, il suffit de changer la polarité et le tiroir verbal du segment qui se trouve après *mais*. La protase restituée correspondrait donc en (14) à *Si je n'avais pas l'impression que je suis arrivé hier* et l'apodose explicite à *je dirais que ça semble une éternité*. Une fois que nous avons restitué la protase et l'apodose, on leur associe deux points de vue avec, dans les deux cas, un changement de polarité et de tiroir verbal (imparfait → présent, pour la protase et conditionnel → présent, pour l'apodose), critères permettant d'interpréter cette construction hypothétique comme un irréel du présent (Haillet, 2002) :

Pdv₁ → j'ai l'impression que X (associé à la protase : *Si je n'avais pas l'impression que X*) (pdv qui se trouve également présent dans la surface de l'énoncé)

Pdv₂ → je ne dis pas que Y (associé à l'apodose : *je dirais que Y*)

C'est un cas identique que l'on retrouve sous (15) et (16) :

15) J'aimerais dire que le film est au moins aussi fun que le film City Hunter mais, passé les 20 premières minutes, on s'ennuie, c'est plat, bref c'est peu intéressant.

où la protase correspondrait à *si on ne s'ennuyait pas passé les 20 premières minutes* et l'apodose à *je dirais que le film est au moins aussi fun que le film City Hunter*, auxquelles nous associons respectivement les points de vue :

Pdv₁ → on s'ennuie (présent également dans la surface de l'énoncé)

Pdv₂ → je ne dis pas que le film est...

16) J'aimerais dire que j'ai au moins quelque chose, mais ce n'est pas vrai : je ne sais pas si j'ai fait une erreur, où, ni comment l'éviter.

où la protase correspondrait à *si c'était vrai* et l'apodose à *je dirais que j'ai au moins quelque chose*, auxquelles nous associons respectivement les points de vue :

Pdv₁ → ce n'est pas vrai (présent également dans la surface de l'énoncé)

Pdv₂ → je ne dis pas que j'ai quelque chose

On remarquera que la construction hypothétique a déjà à ce stade de l'analyse, un rôle d'atténuation². En effet, en (15) par exemple, elle permet d'atténuer l'agressivité que supposerait une critique trop abrupte du type *ce film est mauvais*. Cependant, vu que l'énoncé de surface ne présente pas une construction hypothétique, mais la construction *J'aimerais dire*, on est en droit de se poser la question suivante : Quelle est la portée sémantique du verbe *aimer* dans les exemples (14), (15) et (16) ?

Toujours en (15), l'utilisation du verbe *aimer* n'a d'autre rôle que de permettre au locuteur de se représenter dans une certaine *prédisposition positive* à l'égard de l'acte performatif de *dire* du bien du film, ce qui en terme polyphonique reviendrait à dire que le locuteur-auteur³ ne prend pas de responsabilité et attribue au locuteur-objet la responsabilité de la prise en charge de X, à savoir : *le film est aussi fun que City Hunter*, le locuteur-objet étant représenté dans un procès n'appartenant pas à la réalité du locuteur-auteur. Le fait d'utiliser en position frontale *j'aimerais dire* permet d'anticiper et d'affaiblir, donc d'atténuer, la critique abrupte.

Le conditionnel n'est donc pas un *conditionnel d'atténuation*, mais un conditionnel qui répond à une contrainte provenant de la construction hypothétique à valeur d'irréel du présent qui est transféré du verbe *dire* au semi-auxiliaire *aimer* utilisé ici avec son sens plein, à savoir « être content de dire » (Le Petit Robert, 56). En recourant à une telle stratégie, le locuteur projette l'ethos positif d'un individu plein de bonne volonté qui voudrait bien –à travers le recours au verbe *aimer*, mais qui ne peut pas en raison des circonstances.

La formalisation générale des points de vue associés aux voix de l'énoncé avec *aimer* au conditionnel, pour l'exemple (15), se représenterait comme suit :

Pdv₁ (Loc, [x₁] {moi-dire- X en un temps contemporain d'un procès hors de la réalité du locuteur}) ; Pdv₂ (Loc, [x₂] {on-ne pas s'ennuyer en un temps hors de la réalité du locuteur}) ; Pdv₃ (Loc, [x₃] {le film-être aussi fun que City Hunter en un temps n'appartenant pas à la réalité du locuteur}); Pdv₄ (Loc, [x₄] {on-s'ennuyer en un temps contemporain du NUNC}) ; Pdv₅ (Loc, [x₅] {moi-ne pas dire X en un temps contemporain du NUNC}) ; Pdv₆ (Loc, [x₆] {l'absence d'ennui-permettre de dire du bien de X en un temps indivis relatif}) ; Pdv₇ (Loc, [x₇] {l'ennui-empêcher de dire du bien de X en un temps indivis relatif}) ; Pdv₈ (Loc, [x₈] {moi- être content de dire en un temps hors de la réalité du locuteur})

² Pour la valeur d'atténuation de certaines constructions hypothétiques, voir Haillet (2002 : 66-71) et Foullioux & Tejedor (2004, 2016).

³ Dans le présent travail, le *locuteur-auteur* est à comprendre en tant que responsable de l'énoncé, en tant que responsable de l'apparition de telle ou telle voix dans l'énoncé. Le *locuteur-objet* correspond, quant à lui, au locuteur en tant que personnage représenté dans l'énoncé auquel on peut ou non attribuer l'origine de tel ou tel point de vue. En gros, le premier correspondrait au locuteur-L (le « locuteur en tant que tel ») que l'on retrouve dans *Le dire et le dit* d'Oswald Ducrot, et le second au locuteur-λ (le « locuteur en tant qu'être de l'univers »).

$(x_1, x_2, x_4, x_5, x_6, x_8 = \text{Loc-aut} ; x_3 = \text{Loc-obj} ; x_7 = \text{ON-LOC})(pdv_4 > pdv_1 ; pdv_5 > pdv_1, pdv_2, pdv_3)$.

où la notation [Loc] signifie le locuteur-auteur de l'énoncé ; Pdv_1, pdv_2, pdv_n , correspondent aux points de vue que nous associons, dans le cadre de l'application de la théorie, aux séquences de surface. $[x_1], [x_2], [x_n]$ sont les variables, constituantes du pdv , indiquant la source de $\{p_1\}, \{p_2\}, \{p_n\}$ qui correspondent quant à elles aux contenus des pdv . Finalement, la deuxième parenthèse rend compte de la variable *source, c'est-à-dire de l'attribution d'une origine à [x]* ; quant à la dernière parenthèse, elle correspondrait à l'organisation des variables, ce qui, dans le cas présent est à lire comme « le pdv_4 est hiérarchiquement supérieur au pdv_1 et que le pdv_5 est hiérarchiquement supérieur aux pdv_1, pdv_2, pdv_3 , » et symbolise que les $pdv_1, pdv_2, pdv_3, pdv_4$ sont à considérer dans le cadre de pdv_5 , en définitive qu'ils en sont dépendants.

Finalement, *J'aimerais dire* s'intégrera dans une structure à mode d'irréel du présent, selon qu'il admet *ou non* la combinaison avec un opérateur de concession (*mais, cependant, ...*) permettant d'intégrer le marqueur dans une construction hypothétique. Dans ce cas, X n'est pas pris en charge par le locuteur-auteur.

4.2. J'aimerais dire₂

Il n'est plus question ici, à la différence des cas qui précèdent, d'une construction hypothétique révélant un mode irréel du présent qui porterait, du fait de la structure même, une valeur d'atténuation. Pour les exemples (17), (18) et (19), nous défendons l'hypothèse selon laquelle le conditionnel correspond, cette fois-ci, non à une contrainte grammaticale due à une structure syntaxique particulière, mais à un conditionnel d'atténuation.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse des exemples, il convient d'apporter une précision quant à la démarche finalement adoptée. En effet, nous avons été tentés d'interpréter ce marqueur dans le cadre d'une structure hypothétique à valeur de potentiel, tel que décrite dans Foullioux & Tejedor (2004 : 120) :

Les énoncés relevant du mode potentiel représentent le locuteur comme sachant que le procès n'existe pas encore et que sa réalisation dépend non seulement du passage du temps mais aussi de la réalisation d'une condition. [...] pour le potentiel, il y a une opération d'inférence simple « si A alors B », sans confrontation avec d'autres conclusions possibles B', B'', etc.

Ce qui aurait permis d'aboutir à des structures en protase et apodose, proche de (17'), (18') et (19'), du type :

17') *Si vous le permettez, je dirai quelques mots sur l'anonymat.*

18') *Si vous le permettez, je dirai un mot, monsieur le ministre, d'un sujet qui ne touche pas directement le budget du ministère de l'agriculture.*

19') *Si vous le permettez, je dirai que ce genre de situation sanitaire est très troublant pour le FDA.*

Cependant, le problème est justement d'expliquer la présence du conditionnel qui n'a pas sa place dans une telle structure – la protase étant au présent, l'apodose devrait admettre le présent ou le futur, mais pas le conditionnel – et de justifier la présence de la protase *si vous le permettez*, qui équivaldrait, de la part du locuteur, à une demande de permission de *dire X*. Or le locuteur n'a pas à demander la permission de quoi que ce soit, puisque le co(n)texte, comme nous le verrons par la suite, permet d'inférer qu'il est déjà en situation de « dire », soit parce qu'on lui a donné la parole, comme en (18), soit parce qu'il intervient en tant qu'expert dans un contexte qui l'autorise à prendre la parole, comme en (17), soit pour les deux raisons à la fois, comme en (19) :

17) *Suite à l'article sur les pseudonymes, j'aimerais dire quelques mots sur l'anonymat.*

18) *J'aimerais dire un mot, monsieur le ministre, d'un sujet que ne touche pas directement le budget du ministère de l'agriculture mais plutôt le budget global et spécialement ses recettes : la fiscalité.*

19) *Je suis Mme Margaret Miller, du centre de médecine vétérinaire du FDA et j'aimerais dire que ce genre de situation sanitaire est très troublant pour le FDA.*

Finalement, notre proposition d'analyse consiste à analyser *j'aimerais dire* dans le cadre de la structure *puisque Y, j'aimerais dire X*. Ainsi, les trois exemples sélectionnés admettent l'insertion d'une circonstancielle causale en *puisque* antéposée à *j'aimerais dire* :

17'') *puisque je suis expert en la matière, j'aimerais dire X*

18'') *puisque j'ai la parole, j'aimerais dire X*

19'') *puisque j'ai la parole et que je suis experte en la matière, j'aimerais dire X.*

La causale en *puisque* servant ici à justifier l'acte d'énonciation de la principale. Principale qui, par ailleurs, est constituée, dans l'exemple (19), d'un verbe auxiliaire, ici le verbe *aimer* – paraphrasable par *souhaiter*, d'un verbe auxilié, ici le verbe *dire* et d'une complétive, ici *ce genre de situation sanitaire est très troublant pour le FDA*. Ce qui correspondrait à la structure d'auxiliation de modalité décrite par Benveniste (1974 : 189-190) :

[...] En principe l'auxiliaire de modalité assume l'ensemble des fonctions flexionnelles (temps, mode, personne) de l'auxilié. Deux cas se présentent selon la situation temporelle de l'auxilié :
a) quand l'auxilié est une forme simple, il est converti en infinitif, et toutes ses marques flexionnelles sont transférées à l'auxiliaire :
il chante → il peut chanter
il chantait → il pouvait chanter
il chantera → il pourra chanter

Justement, on peut tenter d'expliquer la valeur sémantique du marqueur *j'aimerais dire* à travers cette approche de Benveniste. Une difficulté apparaît en effet dès lors qu'on interprète la valeur de ce tiroir verbal comme un conditionnel d'atténuation. Dans tous les cas, si on veut appliquer le critère largement accepté – entre autres Haillet (2004), qui consiste à interpréter le conditionnel d'atténuation comme une *version bémolisée* d'une assertion au présent, comme en (20) :

(20) *Je voudrais prendre un rendez-vous.*

version bémolisée, présente en structure de surface, à laquelle on fait correspondre un point de vue au présent, en structure profonde :

(20') *Je veux prendre un rendez-vous.*

Or la difficulté réside dans le fait qu'il n'est pas possible de faire commuter *j'aimerais dire* avec *j'aime dire*. Alors, comment faire face à ce problème, sans pour autant se limiter à dire qu'il s'agit d'un conditionnel d'atténuation ?

Il nous semble que le conditionnel d'atténuation est porté, en structure profonde, par le verbe *dire*, et non pas par le verbe *aimer*. Cette affirmation revient à dire que la structure de base correspondrait à : *Puisque Y, je dirais X*. Structure dans laquelle la principale est – pourquoi pas – interprétable comme une version bémolisée de *je dis X*.

Alors quelle serait la fonction du verbe *aimer* ? Si le fait d'utiliser dans cette structure un conditionnel constitue une modalisation de l'acte de *dire*, le recours au verbe *aimer* constitue également une modalisation (il s'agit en l'occurrence de la manifestation d'une attitude de prise en charge de la part du locuteur), en conséquence nous soutenons que nous sommes face à une double modalisation : celle portée par le conditionnel et celle portée par le verbe *aimer*. En simplifiant, on peut représenter cette double modalisation par étape, comme suit : *Je dis X* → *je dirais X* → *j'aimerais dire X*.

Le verbe *dire* devenant verbe auxilié dans *j'aimerais dire*₂, transfère les sèmes de personne, temps et mode au verbe auxiliaire *aimer*, ayant un signifié proche de *souhaiter*, verbe avec lequel il peut commuter – commutation impossible dans le cas de *j'aimerais dire*₁. L'apparition du verbe *aimer* au conditionnel est le résultat d'une contrainte grammaticale et non d'une atténuation. Le verbe *aimer* n'a aucun besoin d'être atténué. En effet, cela ne répond pas à un réel besoin de rendre moins agressive, moins abrupte une quelconque représentation véhiculée par le verbe *aimer*, comme ce serait le cas, par exemple, pour des verbes de volition. En revanche, le verbe *dire*, lui, a besoin d'être atténué. *Aimer*, de par sa valeur lexicale, permet au locuteur de marquer de manière anticipée sa prise en charge de l'acte performatif que suppose l'emploi du verbe *dire* qui est, lui, atténué par le recours au conditionnel.

L'analyse polyphonique correspondant à (19) et montrant la stratégie discursive mise en place, se présenterait donc comme suit :

$Pd_{v1} \rightarrow (Loc, [x_1] \{moi- dire X \text{ en un temps hors de la réalité du locuteur}\})$

Où x_1 = locuteur-auteur, prise en charge

Le locuteur-auteur est à l'origine du point de vue où se trouve représenté le locuteur-objet dans un procès n'appartenant pas à la réalité du locuteur, point de vue qu'il prend en charge.

$Pdv_2 \rightarrow (Loc, [x_2] \{moi- souhaiter dire X en un temps contemporain du Nunc\})$

Où x_2 = locuteur-auteur, prise en charge

Pour le pdv_2 , le locuteur-auteur est à l'origine d'un contenu qui représente le locuteur dans un procès contemporain du Nunc. Ce point de vue a une double fonction : il modalise le dire et le dit, c'est-à-dire qu'il indique la prise en charge anticipée de l'acte illocutoire de dire (le pdv_1) et en conséquence, la prise en charge du contenu du pdv_3 .

$Pdv_3 \rightarrow (Loc, [x_3] \{ce genre de situation sanitaire- être très troublant pour le FDA en un temps contemporain au nunc\})$

Où x = loc-objet, prise en charge

Le locuteur-auteur attribue l'origine du contenu du pdv_3 au locuteur-objet, mais étant donné le pdv_2 , il le prend en charge.

De plus, on peut affirmer que le locuteur-auteur projette l'ethos positif d'un individu attentif aux règles de politesse (recours au conditionnel) qui régissent l'interaction. Il donne également l'image d'un individu responsable de ce qu'il dit. En effet, le locuteur, bien qu'il ne se représente pas comme l'auteur de X (il en attribue l'origine au locuteur-objet représenté dans un procès n'appartenant pas à sa réalité), assume explicitement le contenu de X à travers le verbe *aimer/souhaiter*, acte qui lui-même est justifié grâce à la restitution d'une circonstancielle causale en *puisque* dans le co(n)texte gauche.

Dans ce deuxième cas, le marqueur (*j'aimerais dire₂*) ne peut pas s'intégrer dans une construction hypothétique, mais se combine avec une subordonnée causale qui justifie l'énonciation à sa droite, le locuteur se représente alors comme prenant en charge le dire (je dirais) et le dit (le contenu du pdv_3).

Conclusions

Au terme de ce travail, nous observons que ce qui permet de distinguer deux valeurs sémantiques, *j'aimerais dire₁* et *j'aimerais dire₂*, c'est la possibilité de restituer ou d'intégrer en structure profonde, *j'aimerais dire* dans deux structures différentes, la première correspond à une structure hypothétique en protase et apodose. En structure profonde, on peut en effet faire intervenir une protase, dans le cotexte droit de *j'aimerais dire₁*. Ce qui donne lieu à un schéma du type : *j'aimerais dire X, si Y*. Comme nous l'avons signalé l'atténuation est portée par la construction dite hypothétique et, en conséquence, le conditionnel, qui nous a fourni la clef de l'analyse est donc à classer parmi les conditionnels dont l'emploi résulte d'une contrainte grammaticale.

Nous avons proposé une seconde valeur sémantique où le conditionnel ne correspond pas, cette fois-ci, à un conditionnel de construction dite hypothétique, mais à un conditionnel d'atténuation qui porte sur le verbe *dire* en tant que verbe performatif. Il se produit alors un rapport d'auxiliation entre les verbes *aimer* et *dire*. Ce dernier transfère ses sèmes de personne, temps et mode au verbe *aimer*. La structure proposée alors correspond à l'insertion, en structure profonde, d'une circonstancielle causale en *puisque* antéposée à *j'aimerais dire*, c'est-à-dire : *puisque Y, j'aimerais dire X*. Nous arrivons donc à partir d'une même unité à proposer deux structures différentes qui aboutissent en fin de parcours à un même effet, à une même stratégie : l'atténuation, où l'élément clef de l'analyse a été le conditionnel modal : Conditionnel de construction dite hypothétique et conditionnel d'atténuation.

Finalement, afin de répondre à la question initiale, nous dirons d'une part que le semi-auxiliaire a évidemment une incidence sur le verbe *dire* ; d'autre part, l'ensemble semi-auxiliaire + *dire* permet au locuteur-auteur de se représenter comme prenant en charge ou rejetant X. Ces deux aspects analysés contribuent à révéler, à appréhender un ethos positif du locuteur.

Pour *j'aimerais dire*₁, le verbe *aimer* au conditionnel situe l'assertion sur un plan n'appartenant pas à la réalité du locuteur, puisqu'en corrélation avec une protase implicite en *si*. Dans le cas de *j'aimerais dire*₂, le semi-auxiliaire au conditionnel, cette fois-ci d'atténuation, atténue l'acte performatif de *dire*. *J'aimerais dire*₂ est également situé sur un plan n'appartenant pas à la réalité du locuteur, il s'agit en l'occurrence d'une *réalité bémolisée*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABOUDA, Lotfi (2001) : « Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire », in *Recherches linguistiques*, Paris, Klincksieck, 277-294.
- ABOUDA, Lotfi (2017) : « Le conditionnel en français. Statut, typologie des emplois et signifié en langue ». *Cahiers de lexicologie*, 111 (J.-Cl. Anscombe, dir. : *La sémantique en France. Un état des lieux II*), 11-28.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2006) : « Stéréotypes, gnomie et polyphonie : la voix de son maître ». *Recherches linguistiques*, 28 (L. Perrin, éd., *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*), 349-378.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2013a) : « Polyphonie et représentations sémantiques : notions de base », in J.-C. Anscombe ; M^a Luisa Donaire & Pierre Haillet (éds.), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang, 11-32.

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2013b) : « Polyphonie et représentation sémantique des marqueurs de discours. Quelques problèmes ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 33-34 (*Les marqueurs du discours : Théorie et pratique*), 7-32.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2016) : « Comme on dit on dirait, on dit, à ce qu'on dit : communauté(s) linguistique(s) et prise en charge dans des marqueurs génériques en *on* et en *dire* » in Laurence Rouanne & Jean-Claude Anscombre (éds), *Histoires de dire*, Berne, Peter Lang, 13-36.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Oswald DUCROT, (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège-Paris-Bruxelles, Mardaga.
- BENVENISTE, Émile (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard.
- DUCROT, Oswald (1979) : « Les lois de discours ». *Langue française*, 42 (*La pragmatique*), 21-33.
- DUCROT, Oswald (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- FOULLIOUX, Caroline & Didier TEJEDOR, (2004) : « À propos du mode et de l'atténuation ». *Langue française* 142 (Pierre P. Haillet, éd. : *Les procédés de modalisation : l'atténuation*), 112-127.
- HAILLET, Pierre Patrick (2002) : *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris, Ophrys.
- HAILLET, Pierre Patrick (2004) : « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée ». *Langue française* 142 (Pierre P. Haillet, éd. : *Les procédés de modalisation : l'atténuation*), 7-16.
- HAILLET, Pierre Patrick (2007) : *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- TEJEDOR, Didier (2006) : « Ethos linguistique et autocritique ». *Le Français moderne*, 74 : 1, 11-21.
- TEJEDOR, Didier (2016) : « Polyphonie et/ou médiativité : au sujet de *je te/vous l'avais bien dit, je te/vous dirais bien, je te/vous dirais que* », in Laurence Rouanne & Jean-Claude Anscombre (éds), *Histoires de dire*, Berne, Peter Lang, 315-338.